

La sécurité soit assurée, la limitation de l'activité des armements soit une condition essentielle d'une paix durable...

M. Van Zeeland, premier ministre, expose à Anvers les résultats de la politique gouvernementale

« Il n'y aura plus, a-t-il dit, de nouvelle dévaluation. » Mardi, à 20 h. 30, M. Van Zeeland, premier ministre, a prononcé à la Bourse de Commerce d'Anvers un important discours...

La réunion du Conseil des ministres

Le ministre a rappelé dans quelles conditions il avait trouvé le marché des rentes lorsqu'il prit le pouvoir. Il fallait faire cesser la thésaurisation, abaisser le cours du franc et convertir les rentes...

Le redressement de la France mutualiste

Le ministre des Finances, a présenté un projet concernant le redressement de la France Mutualiste. Ce projet a reçu l'agrément du Conseil.

Les décrets d'œuvres

M. Marcel Régnier, ministre des Finances, a fait connaître au Conseil que tous les décrets d'œuvres dont il a la charge, seront prêts samedi prochain.

La fête fédérale de l'Union des Amicales laïques du Nord à Malo-les-Bains

Dimanche se sont tenues à Malo-les-Bains, l'assemblée générale et la fête annuelle de l'Union des Amicales laïques du Nord, tandis que dès 10 h. commençaient, au Parc des Sports de Malo-Centre les concours gymniques, athlétiques et de natation.

M. Herriot menace de donner sa démission de président du parti radical

« J'en ai assez de ce qui se passe un peu partout dans le parti. A Chambéry, c'était encore le défilé des communistes et des radicaux, ayant à leur tête M. Pierre Oti. Je ne puis supporter cela et je fêlète, en tout cas, pour ma noble altitude, le maine démissionnaire de Chambéry. Si l'on veut que le parti radical soit un parti extrémiste, qu'on le dise, je ne suis pas de la droite, vous le savez, mais je ne veux pas supporter qu'on nous mette à l'extrême-gauche. Je suis absolument opposé à cette attitude. Ce n'est pas dans la tradition du parti radical et je le dirai mercredi au Comité exécutif. Il faudra qu'on choisisse entre les deux courants. Je ne céderai pas. Qu'on réfléchisse bien à ce qu'on fait en ce moment. C'est très grave. En tout cas, je donnerai ma démission de président du parti si le parti décide autre chose que ce que je ne le suis pas. Je donnerai ma démission, j'en ai assez. »

L'incorporation des troupes de forteresse du Nord-Est

Paris, 3 juillet. — Le « Journal Officiel » publie la loi fixant la date d'incorporation dans les troupes de forteresse de Nord-Est-Ges du 29 juin 1935.

Une auto prend un camion en écharpe entre Abbeville et Amiens

Un tué, trois blessés. Mardi, une auto roulait sur la route d'Abbeville à Amiens. Elle était conduite par M. Ch. Chabrier, garagiste à Abbeville et transportait MM. Sagny, R. Feutret et R. Brioux, demeurant dans cette ville.

La révision des baux ruraux

Paris, 3 juillet. — L'« Officiel » de mercredi publiera la loi votée la semaine dernière par le Parlement ayant pour objet la révision au profit du fermier du contrat de baux à ferme.

M. Laval et Régnier devant la Commission des Finances

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE) Ils ont obtenu sans la moindre difficulté, du chef du gouvernement, la promesse formelle que cet effort serait poursuivi avec ténacité et que d'importantes décisions seraient adoptées après le 15 juillet. Toutefois, M. Pierre Laval n'a pas voulu apporter de précisions sur les mesures que compte prendre le Gouvernement et dont la responsabilité lui incombe...

La loi supprimant la majoration de 15 0/0 sur les loyers

L'« Officiel » publie la loi supprimant la majoration de 15% sur les loyers. Voici les articles de cette loi: Article 1er. — A titre exceptionnel, et par dérogation aux dispositions de l'article 11, alinéa 1er, de la loi du 1er avril 1926, modifiée par la loi du 29 juin 1929, la majoration de 15% prévue par l'article 1er de la loi du 1er juillet 1935 est supprimée jusqu'au 1er juillet 1936.

Une jeune fille est assassinée près de Metz par un ouvrier d'usine qui est arrêté

Metz, 3 juillet. — A Rombaix, centre industriel situé à une vingtaine de kilomètres de Metz, Mme Lang, demeurant 33, Grande-Rue, était allée faire ses menages comme d'habitude: elle avait fermé la porte de la chambre de sa fille Ida-Claire, âgée de 14 ans, et avait glissé la clef sous la porte.

Des journées interrégionales d'instruction des officiers de réserve de l'intendance s'ouvrent aujourd'hui

Sur les instigations de M. le Ministre de la Guerre, qui a jugé que la région du Nord de la France, qui a souffert de la guerre 1914-1918, n'était pas assez connue de la majorité des Français, le Groupement amical et de perfectionnement des fonctionnaires et des officiers de réserve de l'intendance a organisé des Journées interrégionales d'instruction qui s'ouvrent aujourd'hui mercredi 3 juillet, sous la haute autorité de M. l'intendant général Thiry, directeur de l'intendance de la 1re Région.

Le projet de statut professionnel des voyageurs et représentants

La Commission exécutive des organisations de voyageurs, l'Union syndicale nationale des voyageurs, représentants et placiers du commerce et de l'industrie communique ce qui suit: « La Chambre a voté sans débat, dans sa séance du 28 juin, le projet de statut professionnel des voyageurs et représentants de commerce. »

Le projet de statut professionnel des voyageurs et représentants

« Le projet tel qu'il a été voté est le texte intégral de l'accord survenu le 26 janvier 1935 entre les principales organisations professionnelles de voyageurs et représentants de commerce et les députés mandataires de la Confédération générale de la production française. »

Les décrets d'œuvres

M. Marcel Régnier, ministre des Finances, a fait connaître au Conseil que tous les décrets d'œuvres dont il a la charge, seront prêts samedi prochain.

La fête fédérale de l'Union des Amicales laïques du Nord à Malo-les-Bains

Dimanche se sont tenues à Malo-les-Bains, l'assemblée générale et la fête annuelle de l'Union des Amicales laïques du Nord, tandis que dès 10 h. commençaient, au Parc des Sports de Malo-Centre les concours gymniques, athlétiques et de natation.

M. Herriot menace de donner sa démission de président du parti radical

« J'en ai assez de ce qui se passe un peu partout dans le parti. A Chambéry, c'était encore le défilé des communistes et des radicaux, ayant à leur tête M. Pierre Oti. Je ne puis supporter cela et je fêlète, en tout cas, pour ma noble altitude, le maine démissionnaire de Chambéry. Si l'on veut que le parti radical soit un parti extrémiste, qu'on le dise, je ne suis pas de la droite, vous le savez, mais je ne veux pas supporter qu'on nous mette à l'extrême-gauche. Je suis absolument opposé à cette attitude. Ce n'est pas dans la tradition du parti radical et je le dirai mercredi au Comité exécutif. Il faudra qu'on choisisse entre les deux courants. Je ne céderai pas. Qu'on réfléchisse bien à ce qu'on fait en ce moment. C'est très grave. En tout cas, je donnerai ma démission de président du parti si le parti décide autre chose que ce que je ne le suis pas. Je donnerai ma démission, j'en ai assez. »

L'incorporation des troupes de forteresse du Nord-Est

Paris, 3 juillet. — Le « Journal Officiel » publie la loi fixant la date d'incorporation dans les troupes de forteresse de Nord-Est-Ges du 29 juin 1935.

Une auto prend un camion en écharpe entre Abbeville et Amiens

Un tué, trois blessés. Mardi, une auto roulait sur la route d'Abbeville à Amiens. Elle était conduite par M. Ch. Chabrier, garagiste à Abbeville et transportait MM. Sagny, R. Feutret et R. Brioux, demeurant dans cette ville.

La révision des baux ruraux

Paris, 3 juillet. — L'« Officiel » de mercredi publiera la loi votée la semaine dernière par le Parlement ayant pour objet la révision au profit du fermier du contrat de baux à ferme.

LES ÉMÉRITES FONÉRALES DE M. LOUIS WATINE, A ROUBAIX

LES PERSONALITÉS PRÉCÉDANT LE CORPS (Pn. du J. de R.) De gauche à droite: MM. GEORGES MOTTE, LEFEBVRE, DUVAL-ARNOUD, député; RENÉ WIBAUX et BAYART

Les discours

Après la cérémonie funèbre, sous le porche de l'église, devant le cercueil recouvert de draps mortuaires et d'une magnifique croix de fleurs, les représentants des organisations dont M. Watine était l'animateur, adressent un dernier adieu à celui dont ils ont pu apprécier l'immense dévouement soutenu par une foi inébranlable.

L'office funèbre

Ce long cortège emprunte les rues du Grand-Chemin, des Champs, la place Chevrel et de l'Église, pour déboucher sur la place Notre-Dame. A 10 h., en l'église de Notre-Dame, l'office funèbre, par M. le chanoine Agniau, doyen, assisté de MM. les abbés Delaoutre et Luthers.

La plaidoirie de l'avocat de la partie civile

M. Robin, procureur de la République, soutient l'inculpation. Dans un réquisitoire assez bref il montre que M. Petit a entretenu ses obligations de lotisseur, ce qui doit être la loterie, et il n'a pas tenu pour l'argumentation de la partie civile en estimant que ces infractions ont servi à commettre le délit d'escroquerie.

La défense

M. Pruvost, défenseur de M. Petit, distingué nettement l'inculpation visée de l'acte et celle d'escroquerie. Il veut pas qu'on mêle les deux affaires qui sont, dit-il, tout à fait distinctes.

Répliques

M. de Lauwereyns réplique à ses confrères de la défense et dans une plaidoirie quelque peu mordante, il maintient la culpabilité de M. Petit dans les deux affaires qui n'auraient pu être séparées l'une sans l'autre.

Le Tribunal rejette la jonction des deux inculpations

Les débats terminés, M. le Président Pommeroy suspend l'audience à 19 h. en annonçant que le Tribunal rendra dans un quart d'heure son jugement sur la jonction des deux inculpations.

Le Tribunal rejette la jonction des deux inculpations

Un garçon boucher de dix-neuf ans, Alfred Valtreux, a voulu voir une lettre de sa femme, Hélène Géra, dont le nom a été utilisé, par son frère de Greeny, pour la tuberculose; Henri De-

La suite des débats du procès de M. Georges Petit devant le Tribunal correctionnel de Lille

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE) Dans cette affaire, le ministère public poursuit M. Petit pour infraction à l'article 13 des lois de 1919 et 1924 sur les lotissements.

Les témoins

M. le président Pommeroy ouvre les débats par l'audition des témoins. On entend d'abord deux habitants de la commune de Lille, MM. Lefebvre et Crebillon et M. Lefebvre, qui ont pu constater qu'ils n'auraient jamais acheté leur terrain s'il avait eu un plan d'alignement et s'ils avaient pu saisir que l'avenue deviendrait une impasse.

Une réunion de Croix de feu est troublée par des agitateurs

Alaix-en-Provence, 2 juillet. — A Aix-en-Provence, des manifestants venus en nombre, ont tenté de forcer l'entrée de la salle où les Croix de Feu venaient une réunion. L'un d'eux a été blessé à la suite d'un charge de gendarmes.

Le 31^{er} Congrès Interparlementaire s'ouvrira à Bruxelles le 26 juillet

Paris, 2 juillet. — Le 31^{er} Congrès Interparlementaire s'ouvrira à Bruxelles le 26 juillet prochain, sous la présidence du comte Carton de Wiart, président du Conseil Interparlementaire et de M. Fernand Merlin, sénateur de la Loire, président du groupe français de l'Union et des représentants des principales nations adhérentes.

Un avion à la croix gammée a survolé Gembloux

Bruxelles, 2 juillet. — Selon la « Dernière Heure », un avion allemand portant la croix gammée, sous les ailes et les couleurs allemandes, a survolé Gembloux à basse altitude.

Les troupes italiennes pour l'Afrique

Rome, 2 juillet. — Les contingents de 48 R.I. destinés à l'Afrique orientale, se sont embarqués à bord du « Biancamano » à Cagliari. Le général de brigade, le soir, après avoir pris à bord le commandement de la 30^e brigade. Deux autres navires viendront dans quelques jours embarquer les derniers contingents de la division Sabauda.

Dernières Nouvelles Sportives

TENNIS LE TOURNOI DE WIMBLEDON Londres, 2 juillet. — Double Messieurs: 2^e tour: Herrero et Musgrove battent Mac Grath et Turnbull, 7-5, 2-6, 6-3, 2-6, 6-4; Gander Dower et Wheatcroft (Australiens) battent Mangel et Mecht (Tch.), 1-6, 6-2, 4-7, 7-5. Double Mixte: 2^e tour: Olliff et Miss Ingram battent Mophatt et Miss King, 6-2, 6-0. 3^e tour: Bertram et Miss Harvey battent Mangel et Miss Scriven, 4-6, 6-1, 6-4; Tuckey et Miss Scriven battent Caska et Miss Thomas, 6-3, 4-6, 6-1.

CHANGES A L'ÉTRANGER

LIVERPOOL, 2 juillet. Importations, 714; Américain, hausse 3; Brésilien, hausse 3; Égyptien, hausse 2-1.

Le projet de statut professionnel des voyageurs et représentants

La Commission exécutive des organisations de voyageurs, l'Union syndicale nationale des voyageurs, représentants et placiers du commerce et de l'industrie communique ce qui suit: « La Chambre a voté sans débat, dans sa séance du 28 juin, le projet de statut professionnel des voyageurs et représentants de commerce. »

Scènes scandaleuses dans les églises de Roubaix

Vienna, 2 juillet. — On compte de Cologne à Vienna que pendant le service des Hitler-Jugend se sont livrés, dans la cathédrale, à de bruyantes manifestations. Ils ont interrompu un office aux airs de messe, par des chants et des danses. (A bas les curés!) Ils ont également insulté les prêtres et des enfants qui chantaient des cantiques.

Le Tribunal rejette la jonction des deux inculpations

Les débats terminés, M. le Président Pommeroy suspend l'audience à 19 h. en annonçant que le Tribunal rendra dans un quart d'heure son jugement sur la jonction des deux inculpations.

Le Tribunal rejette la jonction des deux inculpations

Un garçon boucher de dix-neuf ans, Alfred Valtreux, a voulu voir une lettre de sa femme, Hélène Géra, dont le nom a été utilisé, par son frère de Greeny, pour la tuberculose; Henri De-